



Message d'information



Depuis le début de l'automne 2018, le RESPE a recensé 5 suspicions de Myopathie atypique par ses Vétérinaires Sentinelles : 1 cas dans le Calvados (14), 1 cas dans le Finistère (29), 1 cas dans l'Orne (61), 1 cas dans l'Oise (60), 1 cas en Saône-et-Loire (71).

Vous trouverez ci-dessous le message d'information de l'AMAG

2018/10/25: Myopathie atypique - Atypische myopathie - Atypical myopathy – Atypische Weidemyopathie - Miopatía Atípica - Miopatía Atípica

Le 2018/10/05 à 17 cas

Le 2018/10/14 à 57 cas

Le 2018/10/20 à 92 cas

Le 2018/10/25 à 121 cas



SAMARES D'ÉRABLE SYCOMORE (*ACER PSEUDOPLATANUS*)

SEEDS OF SYCAMORE (MAPLE TREE; *ACER PSEUDOPLATANUS*)

ESDOORN ZADEN (*ACER PSEUDOPLATANUS*)

En français

Le nombre de cas de myopathie atypique ne cesse d'augmenter ces derniers jours. Merci de transmettre le message ci-dessous à vos connaissances via votre page Facebook.

Invitez vos contacts du milieu équestre à s'inscrire pour recevoir les messages d'alerte via le site officiel géré par des chercheurs de l'Université de Liège :

<http://www.myopathie-atypique.be>

Si vous avez connaissance d'un cas, MERCI de le déclarer :

- **en tant que propriétaire, via le lien** <http://labos.ulg.ac.be/myopathie-atypique/questionnaire-proprietaire/>

- **en tant que vétérinaire, via le lien** <http://labos.ulg.ac.be/myopathie-atypique/veterinaire/formulaire-veterinaire/>

AUTOMNE 2018 – A la date du **25 octobre 2018**, **121 cas** compatibles avec le diagnostic de myopathie atypique ont été communiqués à la Faculté de Médecine vétérinaire de Liège et au RESPE. Ces cas ont été recensés en Autriche (**1 cas**), en Belgique (**74 cas**), en France (**19 cas**), en Grande Bretagne (**5 cas**), au Pays-Bas (**2 cas**), en République Tchèque (**7 cas**), en Suisse (**7 cas**) et en Allemagne (**6 cas**).

Les conditions climatiques saisonnières sont propices à l'émergence de cas de myopathie atypique. Aujourd'hui nous savons que la toxine responsable de la myopathie atypique est présente dans les graines de certaines érables dont *'Acer pseudoplatanus* (= érable sycomore) (<http://labos.ulg.ac.be/myopathie-atypique/maladie/>). Donc, *il est primordial d'éviter que les équidés (chevaux, ânes, zèbres...) les ingèrent*. Avec le changement de température, les graines commencent à tomber et le risque d'intoxication est important. Dans la limite du possible, il faut limiter l'accès aux pâtures qui contiennent des érables. Dans le lien ci-dessous, vous trouverez des informations (en français) relatives à la myopathie atypique. Attention, le vent disperse les graines : il est important de parcourir votre prairie pour vous assurer qu'elle n'en contient pas.

http://www.farah.ulg.ac.be/cms/c_28271/fr/myopathie-atypique-chevaux-en-danger-de-mort

Très cordialement,
